

Secteur minier (page 3)

Un trésor qui peine à rémunérer



Seuls 520 mille USD ont atterri dans le trésor public sur 36 millions USD escomptés en 2019 en provenance des minerais, selon le ministre en charge des mines.

SPORT



Sport

Le sport burundais est-il à son apogée ?
(page 2)

ENVIRONNEMENT



Effets du changement climatique

Le choc gravé toujours dans la mémoire des victimes (page 5)

EDITION SPECIALE



3 ans de règne du Président Ndayishimiye

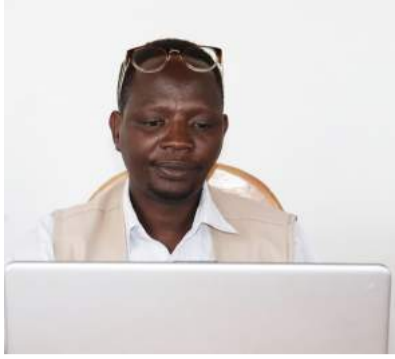
Quel bilan des trois ans de règne du Président Ndayishimiye ? (page 6)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial

Secteur minier : Un nouveau souffle souhaité de tous les vœux



Mélanche Maniragaba,
rédacteur en chef adjoint.

Le secteur minier est l'un des secteurs prometteurs pour le pays. Un secteur dont on était souvent habitué de par son appellation qu'on était assis sur de l'or. Cela si on imagine tant de devises qu'il peut générer pour un pays comme le Burundi qui se recherche encore sur la voie de développement.

Cependant, l'appellation

« s'asseoir sur de l'or » n'est plus du goût du jour et les gens commencent à dévoiler la vraie face du secteur.

Alors qu'à la mi-juin de cette année, les députés ont adopté à l'unanimité le projet de loi portant modification de la loi n°1/21 du 15 octobre 2013 portant code minier du Burundi, certaines réalités ont été révélées à cette occasion.

On peut noter, entre autres le détournement avec mention exemplaire qu'en 2019, sur les 36 millions USD que le pays escomptait enregistrer, seuls 520 mille USD ont atterri dans le trésor public.

Le serviteur du peuple, le

ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines qui a dévoilé cela, n'a également pas hésité de dire que deux mille tonnes de terres rares exploitées ont été détournées.

J'ose espérer qu'à part les contrats qui ont été suspendus, occasionnant ainsi la perte même du peu de devises qui provenaient du secteur minier, des poursuites seront engagées à l'encontre de ceux qui n'ont pas rempli leurs obligations. Cela afin de faire retourner à César ce qui est à César.

Pourtant, ces détournements se faisaient au vu et au su des autorités habilitées. C'est vrai. Des pertes ont eu lieu. Aujourd'hui, on veut maximiser les forces pour tirer profit du secteur minier.

Malheureusement, les défis persistent et les solutions pour y faire face, ne viennent pas aisément.

Alors que la loi ne leur permettait pas de participer à l'exploitation minière, il se pourrait que des hautes autorités et des hauts gradés des corps militaires et de police sont pointés du doigt dans le non-respect des incompatibilités. Auront-ils retourner la gaine dans le fourreau avec les nouveaux contrats qui pointent à l'horizon ?

Par ailleurs, il est stipulé que les anciens contrats ont été mal négociés. Pour le moment, a-t-on un personnel rôdé en la matière pour négocier des contrats win-win ? De plus, un citoyen lambda sera-t-il autorisé à avoir

des actions dans les sociétés d'exploitation minière ? Si oui, à quel taux ?

Des experts disent que pour réellement tirer profit du secteur minier, la mise en place des unités de transformation des minerais reste une condition sine qua none pour avoir des produits finis. Sommes-nous capables de mettre en place notre propre industrie minière ? Sera-t-il facile pour celle-ci de fonctionner avec le déficit énergétique qu'on enregistre ?

La liste des défis à relever dans ce secteur est longue, mais restons optimiste qu'une fois que la bonne gouvernance aura pris racine, le secteur sera plus performant.

SPORT

Le sport burundais est-il à son apogée ?

Au cours de ce mois de juin 2023, les équipes nationale Intamba mu Rugamba fait la fierté des Burundais, que ce soit dans le football, le basketball, le tennis, etc. Les sportifs burundais gagnent leurs matchs de la meilleure des manières

Dans le football, le Burundi a gagné contre la Namibie par trois buts à deux (3-2) dans le match de qualification à la CAN 2024 qui s'est déroulé mardi le 20 juin en Tanzanie. Ce résultat a relancé le suspense dans le groupe C. La Namibie reste en tête avec cinq points. Mais le Burundi revient à égalité avec le Cameroun, avec quatre points chacun. Ces deux pays s'affronteront lors de la prochaine journée prévue le 4 septembre 2023. Tous les deux seront condamnés à sortir victorieux de ce match, pour filer dans la phase finale de la CAN 2024 qui sera organisée en Côte d'Ivoire. En cas de match nul, ce sera compliqué de déterminer l'équipe qui sera éliminée parmi les trois, car il faudra effectuer des exercices de calcul plus ou moins complexes. Malgré tout, le succès du Burundi contre la Namibie met la pression sur les Lions Indomptables.



Vendredi le 23 juin 2023, l'équipe nationale du Burundi entre lice contre le Rwanda pour déterminer le pays qui représentera la Zone 5 dans la phase finale de FIBA AfroCan 2023.

Le basketball et le tennis font la fierté du Burundi

Dans le Basketball, l'équipe nationale du Burundi Intamba mu Rugamba est sur le point de décrocher le ticket de l'Afrocane 2023. A une seule condition : elle doit gagner contre le Rwanda dans le match prévu ce vendredi 23 juin. Les résultats de ce challenge détermineront le représentant de la Zone 5 dans la phase finale de FIBA AfroCan 2023 qui se tiendra en Angola du 8 au 16 juillet 2023.

L'équipe burundaise arrive à ce stade après avoir gagné quatre matchs d'affilée comptant pour les éliminatoires de la Zone 5. Les Hirondelles ont gagné contre le Soudan du Sud (57-42),

l'Erythrée (73-68), la Tanzanie (77-63) et surtout contre le Rwanda sur un score improbable de 53 points contre 52 points (53-52). Les éliminatoires de la zone 5 de FIBA Afrique se déroulent entre le 17 et 23 juin à Dar-es-Salaam (Tanzanie).

Pour combler le tout, l'équipe burundaise de tennis est à Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC) pour disputer la compétition Davis Cup qui s'y déroule du 20 au 24 juin 2023. L'équipe est composée par Allan Terry Gatoto, Guy Orly Iradukunda, Abdoul Shakur Malick et le coach Innocent Shimirimana. Pour les joueurs burundais, la première journée de la Davis Cup a été bonne avec des victoires dans les

matchs disputés en single et en double.

A travers les réseaux sociaux, le Président de la République félicite les joueurs qui ont représenté le Burundi dans les matchs internationaux (football

et basketball). Il ne cache pas qu'il est fier d'eux grâce à leurs victoires. Il leur souhaite le meilleur dans les prochains matchs.

Gilbert Nkurunziza

BurundiEco

Revue économique et sociale

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012

Parution le vendredi

Tirage : 3000 exemplaires

Directeur de publication et

Rédacteur en chef :

Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint :

Mélanche Maniragaba

Service commercial :

+257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 23 Juin 2023

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2803	2848
Euro	3063	3113
Shi. Kenyan	19,9620	20,2839
Shi. Tanzanien	1,1658	1,1846
Shi. Ougandais	0,7629	0,7752
Fr Rwandais	2,4313	2,4705

Secteur minier : il faut miser sur le capital humain

Après deux ans de suspension des activités minières suite aux pertes enregistrées par le gouvernement, le projet de loi portant révision du code minier est en phase d'adoption. Les représentants du peuple proposent de mettre beaucoup d'efforts dans la formation de jeunes burundais sur l'exploitation des minerais



Parmi les innovations introduites par le nouveau code minier figure l'introduction de la notion de partage de production entre l'Etat et l'exploitant ainsi que la transformation préalable des produits à exporter jusqu'à un certain pourcentage

Les députés ont adopté lundi le 19 juin 2023 le projet de loi portant révision du code minier du Burundi. Rappelant que le pays a un potentiel minier qui peut booster sa croissance socio-économique, Ir Ibrahim Uwizeye, ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines informe néanmoins que ce secteur n'a pas rapporté beaucoup pour le pays. Et cela malgré de nouveaux textes permettant l'attraction des investisseurs tant nationaux qu'étrangers mis en place depuis 2013. Des lacunes se sont faites remarquées dans ces textes.

Le ministre en charge des mines fait savoir que ce secteur connaît des défis de taille notamment les détournements. Plusieurs cas se sont enregistrés dans les provinces de Kayanza et de Muyinga. Seuls 520 mille USD ont atterri dans le trésor public sur 36 millions USD escomptés en 2019 en provenance des minerais. Le gouvernement n'a rien bénéficié des activités des sociétés minières. Selon le ministre

Uwizeye, le gouvernement n'a rien bénéficié des 2000 tonnes de terres rares exportées pendant 4 ans par la société Rainbow Mining Burundi.

Des innovations prévues par le nouveau code minier

Ce nouveau code minier prévoit que les recettes vont passer de 3 milliards à 26 milliards de FBu. Le ministre espère récolter cet argent, notamment avec l'implication des investisseurs et la multiplication

des sites d'exploitation.

Parmi les innovations introduites par le nouveau code minier figure l'introduction de la notion de partage de production entre l'Etat et l'exploitant ainsi que la transformation préalable des produits à exporter jusqu'à un certain pourcentage. La participation de l'Etat à titre de propriétaire du sous-sol va passer de 10% à 20% du capital social de la société d'exploitation.

Le projet de révision du code minier intègre en outre des notions d'incompatibilité pour les autorités ayant. Ne sont pas autorisés à s'impliquer dans les activités minières, les membres du gouvernement, les agents et fonctionnaires en charge de la gestion du secteur des mines et des carrières, les magistrats, les membres du corps de défense et de sécurité, l'administration provinciale, communale, zonale et collinaire.

Pour la sauvegarde de l'environnement, ce code introduit un fonds de garantie pour la réhabilitation des sites exploités. Sa gestion sera déterminée dans les textes d'application du code minier.

« Il nous faut nos propres experts »

La formation académique des Burundais en matière d'exploitation minière figure parmi les points qui ont retenu l'attention des représentants du peuple.

Pour Gélase Daniel Ndirabaye, président de l'Assemblée Nationale, pour pallier à ces défis de détournement des fonds d'exploitation des mines et carrières, il faut que le pays ait ses propres experts rodés en la matière capables de pouvoir quantifier, détecter ces minerais. Des experts dans la négociation des contrats d'exploitation minière sont aussi indispensables.

Le président de l'Assemblée Nationale propose d'introduire dans le système éducatif burundais les notions liées à l'exploitation minière. Les députés suggèrent aussi d'accorder des bourses d'études à l'étranger aux jeunes qui désirent poursuivre leurs études dans cette matière.

Bruce Habarugira

SOCIETE

« Père inconnu » ou peur dissimulée ?

Derrière le « père inconnu » se cache souvent une histoire non racontée, une peur non exprimée. Avant de forcer les mères à révéler les pères de leurs enfants lors de l'enregistrement dans les livres de l'état civil, Patrice Saboguheba propose de garantir d'abord leur sécurité et de rendre disponibles les test ADN pour éviter qu'il y en aient qui soient faussement accusés.

Se w'umwana amenywa na « nyina », disent souvent les Burundais pour expliquer que c'est seule la maman qui connaît le vrai père de son enfant. Mais parfois, il peut arriver des cas où même cette maman ignore le vrai auteur de sa grossesse, pour les cas de viol par exemple ou celles qui font des rapports sexuels avec plusieurs partenaires. Dans de tels cas, lors de l'enregistrement de ces enfants à l'état civil, dans la place du père, il sera mentionné « Père inconnu ». C'est triste, mais il n'y a pas d'autres choix.

Pourtant, il y a également des fois où la mention « père inconnu » lors de l'enregistrement de l'enfant à l'état civil soit une échappatoire. Comme l'explique le sociologue Patrice Saboguheba, « le père inconnu » ne signifie pas toujours qu'il est inconnu. Parfois une maman refuse de révéler le père de l'enfant juste pour cacher une longue histoire qui se trouve derrière tout cela.



Le sociologue Patrice Saboguheba : « Sans aucune mesure d'accompagnement, cela pourrait causer plus d'ennuis que de bien ».

Une histoire qu'elle a soit honte de raconter, soit peur de s'exprimer sous peine de se créer des ennuis ou de risquer sa vie. Selon lui, une fille engrossée par un administratif, son employeur ou une autre

personne influente n'aura jamais le courage de le dénoncer. De même, une fille engrossée par un membre proche de sa famille aura honte de dénoncer cette inceste de peur de voir sa famille divisée », explique

Saboguheba. Les enfants nés dans de telles conditions porteront officiellement cette identification de « père inconnu » bien que leurs papas soient connus.

« On va les forcer à dénoncer »

« Que veut dire un père inconnu ? C'est-à-dire que ces enfants sont nés des arbres ou des vaches ? Nous allons forcer leurs mamans à révéler les pères ces enfants, car sûrement qu'elles les connaissent », fait savoir Martin Niteretse, ministre de l'Intérieur lors d'une rencontre avec les gouverneurs des différentes provinces.

Selon Saboguheba, obliger les mères célibataires à révéler les auteurs de leurs grossesses comme le souhaite le ministre de l'Intérieur est une excellente initiative. Cela pourrait remettre dans leurs droits ces enfants qui risquent de porter toute leur vie le chagrin de ne pas connaître leurs pères. Toutefois, selon ce sociologue, sans aucune mesure d'accompagnement, cela pourrait causer plus d'ennuis que de bien.

L'obligation de dénoncer pourrait faire qu'une personne soit accusée d'être le père de l'enfant à tort. « Le seul test qui peut révéler le vrai père de l'enfant c'est le test ADN. A moins qu'il soit rendu disponible dans les différentes structures sanitaires, beaucoup de personnes seraient faussement accusées », fait-il savoir. Pour celles qui craignent pour leur sécurité, Saboguheba propose de leur garantir d'abord leur sécurité avant de les obliger à dénoncer.

Florence Inyabuntu

Hospitalisation dans les structures de santé publiques

Les patients se lamentent

Les malades qui se font hospitaliser dans les structures de santé publiques lancent un cri d'alarme. Elles sont servies insuffisamment en médicaments, en examens médicaux. Ils se lamentent que malgré qu'elles soient hospitalisées doivent faire recours aux structures de santé privées. Une situation qui condamne les patients vulnérables



Les hôpitaux doivent attendre que la CAMEBU importe d'abord et se contentent des médicaments qui sont disponibles dans les stocks de la CAMEBU. Ce qui fait les hôpitaux ont les mains liées quand les stocks s'épuisent.

Les hospitalisations dans les structures de santé publiques sont souvent rendues pénibles par le manque de certains médicaments de telle manière que les patients doivent les acheter à l'extérieur. Ces derniers se demandent pourquoi les grands hôpitaux du pays n'arrivent pas à servir les patients comme il faut.

Pas seulement les médicaments. Même certains examens ne sont pas faits dans ces hôpitaux. Les patients hospitalisés à qui les médecins demandent de faire les examens de scanner, de radiographie, l'électrocardiogramme, ... doivent sortir pour les faire faire dans les structures de santé privées.

Les patients en paient le prix

C'est ce qui est arrivé à la maman d'Emmanuela, une retraitée de l'enseignement. Elle a eu une fracture de la hanche et a été opérée dans l'un des hôpitaux de la capitale économique. L'hôpital lui

a demandé d'acheter une prothèse dans les pharmacies privées. « Jusque-là, on comprenait, mais nous dire que l'hôpital n'avait pas les antidouleurs qu'on allait lui injecter après l'opération, c'était inconcevable pour nous », confie Emmanuela. Comment un hôpital de référence peut manquer un simple médicament tel que le paracétamol ? se demande-t-elle. Dans les pharmacies de l'extérieur, ils doivent payer les frais de médicaments en totalité.

Emmanuela explique qu'à part la fracture, sa maman avait des problèmes cardiaques. Chaque semaine, on devrait la faire sortir

avec une plaie qui n'est pas encore cicatrisée dans l'un des hôpitaux privés pour faire des examens. C'était un calvaire pour maman, mais aussi pour nous surtout financièrement », dit-elle.

La maman d'Emmanuela, étant une retraitée de la fonction publique, devrait normalement bénéficier de la gratuité des soins dans les structures publiques. Toutefois, Emmanuela et ses frères ont dû dépenser une grosse somme pour faire soigner leur mère.

Une rupture de stock de certains médicaments au

niveau national

Prof. Stanislas Harakandi, directeur du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK) explique ce phénomène est dû à la rupture de stock de certains médicaments au niveau national. Il affirme que cette situation arrive rarement mais que quand elle arrive, elle perturbe le fonctionnement des hôpitaux et que du coup, les patients en subissent les conséquences.

Cependant, les patients affirment que seuls ceux qui sont couverts par la mutuelle de la fonction publique subissent ce genre de traitement. Les autres qui paient la totalité des frais des médicaments en cash ou ceux qui sont couverts par les sociétés d'assurance maladie privées auraient accès à ces médicaments. Selon les rumeurs, les hôpitaux privilégieraient ces derniers parce qu'ils remboursent bien et vite contrairement à l'Etat.

« A notre hôpital, tous les patients sont traités de manière équitable sans exception. Les patients cherchent à l'extérieur les médicaments qui ne sont pas disponibles dans nos stocks », réplique-t-il.

Les hôpitaux n'ont pas le droit d'importer les médicaments

Le Directeur Général du CHUK fait savoir que normalement les médicaments sont souvent disponibles sauf quelques médicaments spécifiques comme

les anticoagulants. « Seulement les hôpitaux, sont confrontés au le fait qu'ils n'ont pas l'autorisation d'importer les médicaments directement chez les fabricants des médicaments. Ils sont obligés d'acheter dans les stocks de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Burundi (CAMEBU) ».

Cela fait que les hôpitaux doivent attendre que la CAMEBU importe d'abord et se contenter des médicaments qui sont disponibles dans les stocks de la CAMEBU.

L'Etat doit former les techniciens biomédicaux

Quant aux examens qui ne sont pas effectués dans les structures de santé publiques, le Directeur Général du CHUK fait savoir que les hôpitaux font face à un problème de manque de techniciens biomédicaux. « Les équipements nous en avons mais, quand ils tombent en panne, nous manquons les techniciens pour les réparer », explique-t-il. Pour faire réparer ces équipements médicaux, les hôpitaux font recours aux techniciens de la sous-région. Ce qui fait trainer les réparations.

Il demande à l'Etat de penser à former ses techniciens biomédicaux afin de régler ce problème une fois pour toutes. Pour le CHUK, il fait savoir qu'ils pensent désormais signer des contrats de maintenance avec les maisons auxquelles ils auront acheté les équipements.

Dona Fabiola Ruzagiriza

SOCIÉTÉ

BBN à la chasse aux bouteilles de récupération

L'utilisation des bouteilles de récupération a des conséquences néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement. C'est dans ce sens que le Bureau Burundais de Normalisation et de contrôle de la qualité (BBN) a décidé de rafler ces bouteilles contenant des produits divers sur le marché. Les usagers de ces dernières ont peur de se retrouver dans une misère sans nom



L'utilisation des bouteilles de récupération a des conséquences néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement.

La cherté des nouvelles bouteilles(emballages), un grand défi

Les usagers des bouteilles de récupération dans la zone Benga de la commune Isale disent que les nouvelles bouteilles coûtent très cher. Ils indiquent qu'ils ne savent même pas les impacts de ces bouteilles de récupération. « Les nouvelles bouteilles sont cher par rapport aux bouteilles de récupération. Nous les vendons à 800 FBu chacune au moment où ces dernières se vendaient à 250 FBu

la pièce et nous ne sommes pas au courant des conséquences causées par ces bouteilles.

Les commerçantes de l'huile de palme sur le marché de Musenyi en commune Rugazi disent que la rafle effectuée par les inspecteurs du BBN constitue une grande perte pour elles parce qu'elles ne possèdent pas les nouvelles bouteilles. « Nous avons demandé des crédits dans les coopératives pour s'autonomiser, mais ils viennent de nous bloquer. Les nouvelles bouteilles sont rares. Comment allons-nous sortir de la pauvreté ? »

Malgré tous ces défis, le directeur général du BBN a annoncé qu'ils vont renforcer la collaboration avec les administratifs à la base pour la sensibilisation des propriétaires des usines de fabrication des nouvelles bouteilles pour savoir si le prix de ces nouvelles bouteilles peut être changé.

Des amendes vont être imposées.

Le directeur général du BBN a fait savoir que malgré de nombreuses sensibilisations, les gens font sourde oreille et continuent à utiliser

les bouteilles de récupération. Il indiqué qu'ils ne sont pas découragés par ces gens mais plutôt qu'ils vont les sanctionner. « Ceux que nous allons prochainement trouver en train de vendre des produits emballés dans des bouteilles de récupération seront infligés une amende de 1000FBu par bouteille vide et une amende de 2000FBu par bouteille remplie de produit ».

Puisque les produits emballés dans les bouteilles de récupération sont visibles sur le marché, le directeur général du BBN a indiqué qu'ils vont sensibiliser les unités de transformation pour qu'elles puissent participer à l'éradication de ces bouteilles. « Nous allons changer de stratégie. Nous allons visiter des usines de transformation pour qu'elles puissent participer activement à l'éradication de leur usage en récupérant les bouteilles vides sur le marché »

Il a ajouté que les unités de transformation qui continuent à emballer leurs produits dans les anciennes bouteilles seront sanctionnées par la non certification.

Rappelons à toutes fins utiles que l'interdiction de l'utilisation des bouteilles de récupération a été annoncée depuis le 26 février 2023.

Aline Niyibigira

Effets du changement climatique

Le choc gravé toujours dans la mémoire des victimes

Les effets liés aux inondations et à la sécheresse augmentent la vulnérabilité de la population et compromettent le développement socio-économique des ménages. La Banque Mondiale (BM) estime qu'environ 98 % des Burundais sont vulnérables sur le plan socio-économique aux effets du changement climatique. Elle évalue les besoins en investissements climatiques pour la résilience à 1,5 million USD par colline



Le changement climatique affecte davantage l'accès des femmes aux services sociaux

« Je vis toujours sous le choc. De graves inondations m'ont contraint à quitter le quartier Mushasha II, de la zone de Gatumba, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura. Je suis installée depuis 2020 dans le site Sobel de Maramvya de la commune Mutimbuzi destiné aux déplacés internes », déplore Ruth Bararumba, sexagénaire et mère de 9 enfants, rencontrée dans ledit site, samedi le 10 juin 2023.

Pour elle, avant les inondations qui ont ravagé des champs et détruit des maisons, la population vivait de l'agriculture et de l'élevage. Et de se rappeler : « On mangeait un repas équilibré ». Actuellement, continue Mme Bararumba, nous ne bénéficions que d'une aide vitale dont l'accès n'est pas si facile.

Plus d'un frappés

Jean Marie Niyomwungere âgé de 27 ans a quitté son quartier Mushasha I de la zone de Gatumba, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura pour rejoindre le site Sobel il y a de cela 3 ans. Cela à cause des inondations qui ont frappé sa zone. Il regrette que la tente qui lui sert d'abri ne peut pas contenir des chambrettes. « Les parents et les enfants dorment ensemble. Ce qui est à la base de l'inceste ou du vagabondage sexuel », s'inquiète M. Niyomwungere.

Steve Barinduruvugo, père de six enfants, habitant le site Sobel se désole que la vie a changé par rapport à la vie menée avant les inondations. « Aujourd'hui, nous ne mangeons qu'une à deux fois par jour. Le menu est presque le même tous les jours, soit la pâte du maïs ou la pâte du manioc accompagnée par du haricot. Pourtant, avant les inondations qui m'ont poussé à quitter Gatumba où je vivais, je mangeais trois fois par jour. S'il m'arrivait de manger la pâte, elle était accompagnée par du poisson, du ndangala ou de la viande », informe le quadragénaire avant de se lamenter qu'il avait un projet d'élever les poules et les canards ainsi que la mise en place d'un bar-restaurent qui a foiré à cause des inondations.

Jérémie Butoyi, président du site Sobel reconnaît que pas mal de défis hantent plus de 1500 ménages qui vivent dans ce site.

Selon lui, les habitants du site Sobel n'ont pas une alimentation équilibrée. Ce qui fait qu'ils mènent une vie fragile.

Et de faire remarquer : « La maladie fréquente ici est la malaria » avant d'ajouter que les médicaments

et les services de soins ne sont pas suffisants. Dans le site Sobel, martèle-t-il, on a qu'un dispensaire de la fondation Stam.

Les activités quotidiennes et le changement climatique sont inséparables

Antoine Kantiza, consultant sur les effets du changement climatique précise qu'il existe une relation étroite entre le changement climatique et les activités quotidiennes.

« La façon de gérer le patrimoine foncier et le couvert végétal a entraîné des changements climatiques dans notre pays », explique-t-il avant de rappeler que le pays est constitué de plusieurs régions naturelles avec des changements climatiques spécifiques à chaque région naturelle.

Et de poursuivre : « La bonne production agro-pastorale est conditionnée par les conditions météorologiques. Ce qui influe sur les récoltes et les conditions de vie des ménages ».

Tout le monde n'est pas affecté de la même manière

Daniel Makasi Mahamba, consultant en journalisme vert rappelle que le réchauffement climatique entraîne la hausse de la température planétaire.

« Plus les températures montent, plus il devient difficile pour les hommes de vivre normalement. Des perturbations des saisons, des inondations, des feux de brousse, la sécheresse et la progression du désert sont autant de conséquences réelles et visibles du changement climatique dans plusieurs régions du monde », notifie-t-il.

M. Daniel Makasi Mahamba avoue que les périodes prolongées de températures anormalement élevées peuvent également avoir des effets graves sur les populations vulnérables, comme les personnes âgées et les malades.

De façon plus spécifique, signale-



Daniel Makasi Mahamba, consultant en journalisme vert : « le réchauffement climatique n'affecte pas tout le monde de la même manière. Cela sur le plan social ou économique ».

t-il, le réchauffement climatique n'affecte pas tout le monde de la même manière. Cela sur le plan social ou économique.

« De nos jours, le réchauffement climatique crée ce que l'on appelle la crise de l'eau. A certains endroits, l'eau devient de plus en plus rare. Les femmes sont lourdement affectées. Elles parcourent de longs trajets à la recherche de cet or bleu au risque et péril de leur vie. Parmi elles, il y a celles qui sont victimes des violences durant le trajet à la quête de l'eau », regrette-t-il.

Pour les peuples autochtones, poursuit M. Daniel Makasi Mahamba, les politiques de lutte contre le réchauffement climatique leur jouent des fois de mauvaises cartes. Dans le besoin de pouvoir étendre les aires protégées, leurs droits territoriaux sont violés et ils ne sont pas dans la plupart des cas consultés quand il s'agit de mettre en place des aires protégées.

Citant le rapport de mai 2022 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), M. Daniel Makasi Mahamba souligne qu'en 2022, plus de 2,3 milliards de personnes étaient confrontées au stress hydrique et près de 160 millions d'enfants exposés à des sécheresses graves et

responsable d'un ralentissement de la croissance des enfants. Elle a atteint 52 % des enfants de moins de 5 ans en 2020 et au moins 30 % des enfants de tout le pays.

De plus, le changement climatique peut avoir des effets dévastateurs sur la santé des enfants. Le paludisme étant la principale cause de décès chez les enfants, il s'aggrave à mesure que les régions auparavant froides se réchauffent.

« Le choléra et d'autres maladies d'origine hydrique pourraient devenir plus fréquents en raison de l'eau contaminée, du manque d'eau pour l'hygiène et des infrastructures endommagées à la suite des catastrophes naturelles », insiste le rapport.

Les conséquences du changement climatique ont été observées tout au long de l'année scolaire 2019-2020 avec des perturbations de l'enseignement et de la scolarité quotidienne pour 110 000 enfants dans 1 609 écoles.

Le changement climatique affecte davantage l'accès des femmes aux services sociaux. Pour ce qui est des violences basées sur le genre, dit le rapport, 4 % des femmes et des filles souffrent de violences basées sur le genre lorsqu'elles veulent accéder à des services essentiels, et 4 % lorsqu'elles s'approvisionnent en eau et en nourriture. Ces chiffres pourraient augmenter si, en raison du changement climatique, l'accès aux services essentiels se dégrade et les distances pour aller chercher de l'eau s'allongent.

Plus de 90 % des Burundais sont vulnérables sur le plan socio-économique

Dans l'article intitulé « Burundi : Renforcer la Résilience Climatique au Pays des 3000 Collines », de BM, il est révélé que le pays perd chaque année 1,6 % de son PIB. Il perd également 5,2 % de sa superficie à cause de la dégradation des terres depuis 2020.

« Environ 98 % des Burundais sont vulnérables sur le plan socio-économique aux effets du changement climatique. Mais cette vulnérabilité socio-économique est répartie dans l'espace, les régions du Nord-Est et de l'Est du pays enregistrant la vulnérabilité la plus élevée », lit-on dans l'article.

Par contre, environ 41 % des Burundais sont fortement exposés aux conflits et aux multiples risques climatiques (inondations, glissements de terrain, sécheresses, etc.), surtout dans les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest du Burundi.

D'après l'article, 99 % des Burundais n'ont pas la capacité d'adaptation nécessaire pour résister aux effets du changement climatique, tels que les sécheresses, les inondations et les glissements de terrain, qui les affectent déjà tous. Et de conclure : « Une estimation préliminaire de l'étude menée par la BM et le gouvernement évalue les besoins en investissements climatiques pour la résilience à 1,5 million USD par colline ».

Mélance Maniragaba

Quel bilan des trois ans de règne du Président Ndayishimiye ?

3 ans, c'est long et en même temps court à l'échelle de la gouvernance d'un pays. Quelles ont été les réalisations du président Ndayishimiye depuis son accession au pouvoir ? Si en politique une sorte de statu quo s'est établi, dans certains domaines de la vie du pays "Neva" a initié des choses qui ont laissé peu d'observateurs indifférents. En diplomatie, ou en économie, son emprunte reste visible. Retour sur les hauts faits ayant jalonné son triennat.

Bilan politique de "Neva" : jusqu'où iront les déboires du Cnl ?

Nouveau redécoupage territorial, suspension des activités du CNL sur tout le territoire national, arrestation de l'ancien Premier ministre, ... autant d'actes qui ont marqué la mandature du président Evariste Ndayishimiye. Les trois années de pouvoir ont été pleines de rebondissements à l'approche des échéances électorales de 2025.

16 décembre 2022. L'Assemblée nationale vient de voter la loi sur le nouveau redécoupage territorial. Dans l'exposé des motifs, le redécoupage propose que la commune ait une superficie moyenne de 662 km² afin de créer un ensemble géographique plus vaste capable de présenter des opportunités de développement, un espace où peut s'épanouir le partenariat public-privé et favorable aux investissements de toute nature sans disperser les efforts et les moyens financiers.

Le nouveau redécoupage se veut également porteur d'une administration de proximité au service du citoyen. Il est noté dans le texte qu'il faut que l'autorité apprenne à déléguer une partie de ses pouvoirs suivant le principe de subsidiarité selon lequel une responsabilité doit être prise par le plus petit niveau d'autorité compétente pour résoudre le problème. Le niveau supérieur n'intervenant que si le problème excède le niveau inférieur (principe de suppléance).

Au niveau des provinces, la nouvelle province de Bujumbura qui aura comme chef-lieu, la mairie de Bujumbura, comptera notamment les anciennes provinces de Bujumbura-mairie, Bubanza, Cibitoke et Bujumbura. La province Buhumuzu à l'Est comptera les anciennes provinces de Cankuzo, Muyinga et Ruyigi.

La nouvelle province de Gitega, quant à elle, comptera les anciennes provinces de Gitega, Muramvya, Mwaro et Karusi. La province de Burunga, au Sud, comptera les anciennes provinces de Bururi, Makamba, Rutana et Rumonge. Enfin, la province de Butanyerera au Nord comptera les anciennes provinces de Ngozi, Kirundo et Kayanza.

Et l'accès de la population aux services administratifs ?

Pour le spécialiste en droit administratif, le professeur Siméon Barumwete, si on regroupe deux ou trois communes, les ressources globales ne vont pas augmenter



Aussitôt arrivé au pouvoir, le Chef de l'Etat Evariste Ndayishimiye a vite fait du retour du Burundi sur la scène internationale son cheval de bataille.

pour autant. « C'est que si on regroupe deux à trois communes, le chef-lieu de la commune sera difficilement accessible pour les populations. Avec une longue distance à parcourir, le coût des documents administratifs sera élevé parce que si, par exemple, la carte nationale d'identité coûte 500 BIF, pour s'en procurer, il faut prévoir au moins 5000 BIF dans certains cas suite aux frais de transport qui s'en trouvent décuplés ».

Cet enseignant d'université estime également que les chefs collinaires pourraient éprouver des difficultés à se rendre au chef-lieu de la commune avec un budget communal dont il y a lieu de penser qu'il ne prévoirait pas des frais de déplacement supplémentaires.

En plus, ajoute-t-il, il faudrait recruter un personnel suffisant pour que les services publics et administratifs soient le plus proche de la population. « Il faut plutôt une étude pour évaluer le coût et l'impact financier de ce regroupement par rapport au fonctionnement de la commune ».

Le CNL dans l'œil du cyclone

Dans sa lettre du 2 juin, le ministre burundais de l'Intérieur, Martin Niteretse a annoncé la suspension, sur tout le territoire national, des activités organisées par « les organes irrégulièrement mis en place » du parti d'Agathon Rwasa.

Pour justifier une telle décision, le ministre est revenu sur les dissensions en cours au sein du CNL et a dit craindre des troubles à l'ordre public. « Seules les réunions de dénouement des tensions au sein de votre parti pourront avoir lieu après avoir demandé et reçu l'autorisation des autorités habilitées ».

Certains membres de l'ancien bureau de ce parti ont récemment envoyé une lettre au ministre de l'Intérieur pour s'opposer aux résultats du congrès extraordinaire tenu en mairie de Bujumbura en date du 30 avril. A l'issue, de nouveaux organes avaient été mis en place.

Notons que le 31 janvier dernier, dans une lettre adressée aux gouverneurs de province, le ministre Niteretse avait demandé à ce que les partis politiques puissent organiser librement leurs réunions. « Dans l'exercice de leurs libertés de réunion, ils informent les

autorités, mais ne demandent pas l'autorisation ».

Cette suspension est intervenue après que le président du CNL, Agathon Rwasa, se soit vu retirer sa garde rapprochée. « Les policiers chargés de ma sécurité ont reçu l'ordre de quitter ma résidence. Les remplaçants sont arrivés sans que je sois informé de ce changement. On m'a dit que c'est une simple relève. En matière de sécurité, le concerné devrait normalement choisir sa garde rapprochée », a fustigé Agathon Rwasa, contacté par Iwacu.

Concernant la suspension des activités de son parti sur tout le territoire national, le député a parlé de « dérive dictatoriale » de la part du pouvoir en place.

Un ancien Premier ministre derrière les barreaux

Le 24 avril 2023. A l'issue d'une émission publique des porte-paroles du gouvernement tenue dans la province de Cibitoke, la porte-parole de la Cour Suprême, Agnès Bangiricenge a fait savoir que l'ancien Premier ministre, Alain-Guillaume Bunyoni, était détenu au Service national de renseignement (SNR) et qu'il était poursuivi pour : atteinte à la sécurité nationale, atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale et intérêts personnels indus.

Dans un communiqué de presse du 23 avril 2024, le procureur général de la République, Sylvestre Nyandwi, a indiqué qu'une perquisition avait été effectuée en date du 17 avril 2023 au domicile de l'ancien Premier ministre mais que ce dernier avait déjà pris le large. « C'est ainsi qu'un mandat d'amener a alors été lancé pour qu'il soit recherché. »

Il a également souligné qu'Alain-Guillaume Bunyoni avait été appréhendé, le 21 avril 2023, à Nyamuzi, zone Mubone de la commune Kabezi dans la Province de Bujumbura où il se cachait. Depuis le 8 mai dernier, ce Général de la Police croupit à la Prison de Ngozi. Rappelons que le 7 septembre 2022, M. Bunyoni avait été démis de ses fonctions de Premier ministre et remplacé par Gervais Ndirakobuca.

Coup de balai dans l'administration de Rumonge

7 décembre 2022. Le procureur près la cour d'appel de Bururi a arrêté Gratien Nduwayo, administrateur communal de Buyengero. Ce

dernier a été directement conduit à la prison de Rumonge.

Samedi 10 décembre, c'est au tour de Charles Karorero et Jérémie Bizimana respectivement administrateurs des communes Bugarama et Rumonge de prendre le chemin de la prison.

Ces deux administratifs étaient accusés d'avoir trempé dans le détournement de matériaux de construction des écoles (tôles et ciment) offerts par le bureau de la présidence du Burundi.

Assa Gituwitaye, conseiller du gouverneur de la province Rumonge chargé des finances et administration, a également été appréhendé et conduit à la prison de Rumonge pour « complicité de détournement de ce matériel ».

Cette série d'arrestations faisait suite au déplacement du président de la République dans cette province dans la journée du 24 juin 2022 où il s'en était pris violemment aux autorités administratives de cette province accusées de corruption et détournement des produits stratégiques (sucre, carburant, etc.)

Alphonse Yikeze, journal Iwacu

Le retour fracassant du Burundi sur la scène internationale

Visites de plusieurs pays, levée des sanctions contre le Burundi, réchauffement des relations avec le Rwanda, désignation du Burundi à la tête des organisations internationales, voilà quelques points positifs enregistrés par Evariste Ndayishimiye au cours de ses 3 ans au pouvoir. Il aura pris le contre-pied de son prédécesseur en ce qui concerne les relations internationales. Découvrons comment avec ce blogueur.

Aussitôt arrivé au pouvoir, le Chef de l'Etat Evariste Ndayishimiye a vite fait du retour du Burundi sur la scène internationale son cheval de bataille, après la crise

de 2015 qui avait sonné le repli sur soi. Ndayishimiye effectuera sa première visite officielle en Tanzanie deux mois après son investiture. Une visite visant le renforcement des liens socio-économiques dans un pays où 95% des marchandises entrant au Burundi passent par le port de Dar-es-Salaam. Il enchaînera par la suite avec d'autres pays comme la Guinée Equatoriale, l'Egypte, le Congo Brazzaville, l'Ouganda, le Kenya, la RDC, etc.

Si le pays montrait déjà une certaine ouverture au monde, c'est avec la participation d'Evariste Ndayishimiye à la 77ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue en septembre 2021 qui confirmera le retour du Burundi sur la scène internationale. Le Président burundais en a profité pour mener des discussions économiques avec d'autres dirigeants du monde entier.

Le Burundi marquera aussi des points à l'internationale avec son retrait sur l'agenda du Conseil de sécurité des Nations Unies, juste 4 mois après la prise des fonctions de Ndayishimiye à la tête du pays.

La normalisation des relations avec le Rwanda

3 ans du pouvoir de Ndayishimiye, c'est aussi la réouverture des frontières entre le Burundi et le Rwanda. Fermée depuis 2015 à cause des tensions entre ces deux petits pays de l'Afrique centrale, c'est en octobre 2022 que la réouverture des frontières a été déclarée officiellement. Cette réouverture a été effective après des négociations qui avaient commencé depuis des mois. Les délégations de la part de chaque pays transmettaient des messages de réchauffement des relations entre les deux présidents.

Si la réouverture des frontières a plu aux populations des deux pays, la participation de Paul Kagame au 20ème sommet des chefs d'Etat de la Communauté Est Africaine tenu à Bujumbura a ravivé l'espoir des deux peuples frères.

La levée des sanctions, un coup de pouce pour Gitega

Malgré l'attente des aides directes, la levée des sanctions contre le Burundi et certaines de ses autorités par l'Union Européenne et les USA a été un signe fort du retour du Burundi dans le concert des nations. Cette étape salutaire franchie a été enregistrée après d'intenses "dialogues" entre ces partenaires de longues dates.

La visite d'Antonio Guterres, secrétaire générale de l'ONU au Burundi en mai 2023 et son appel à la communauté internationale de soutenir le Burundi est aussi un succès qu'il faut mettre au crédit du Président Evariste Ndayishimiye. Egalement, la visite de Sergei Lavrov, ministre des Affaires Etrangères de la Fédération de Russie au Burundi a laissé des traces sur le plan diplomatique vu que ces deux pays entretiennent des relations depuis longtemps, même si la profondeur stratégique de cette relation est à interroger.

Des responsabilités au sein des organisations internationales, la cerise sur le gâteau ?

En juillet 2022, Evariste Ndayishimiye a pris les rênes de l'EAC. Avec cette nouvelle casquette, Ndayishimiye insistera sur la nécessité de stabiliser la paix

Suite à la p. 7

Suite de la p. 6



L'ancien Premier ministre, Alain-Guillaume Bunyoni, poursuivi pour atteinte à la sécurité nationale, au bon fonctionnement de l'économie nationale et intérêts personnels indus.

et la sécurité en RDC. Il dirigera plusieurs sommets sur la situation de ce vaste pays qui est plein de minerais. Certains sommets se dérouleront sur le sol burundais et verront la participation des Chefs d'Etats de l'EAC, hormis celui du Sud Soudan.

En plus de cela, lors du 36ème sommet ordinaire des Chefs d'Etats et de gouvernements de l'UA tenu en février 2023, Ndayishimiye a été nommé membre du bureau de l'Union Africaine en tant que 3ème vice-président, représentant ainsi la région de l'Afrique Centrale. Il expliquera que cette nomination est un honneur pour le Burundi. A cette même occasion, il a été nommé leader pour la promotion du programme : « Jeunesse, paix et sécurité en Afrique ».

Récemment, Evariste Ndayishimiye a été nommé Vice-Président du COMESA. C'était lors du 22ème sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui s'est déroulé à Lusaka. A l'issue de ce sommet, ces dirigeants ont décidé que le prochain se tiendra à Bujumbura.

Une bonne politique intérieure, l'indispensable

Pour tirer profit de ce renouveau diplomatique, « une bonne politique intérieure doit être la base », a précisé Pascal Niyonzigiye, expert en relations internationales, interrogé par le Groupe de Presse Iwacu. Il évoque notamment la gestion saine des affaires de l'Etat.

A cela, ajoutons que le Chef de l'Etat doit aussi miser sur la bonne gouvernance. Mais encore, les questions liées aux droits de l'homme, le retour des exilés sont, entre autres, des notions sur lesquelles les bailleurs de fonds insistent beaucoup pour décaisser les aides directes, qui se font toujours attendre.

A bon entendre...

Nobel Ndirariha, Yaga

Quel bilan sur le plan économique ?

Sur le plan économique, le triennat du président Ndayishimiye n'a pas été un long fleuve tranquille. Au cours de cette période, le Burundi a connu des pénuries de carburant, des devises, la montée en flèche de la dette publique, la résiliation des contrats miniers, etc. Tour d'horizon.

Parmi les défis auxquels a fait face le Burundi au cours des trois dernières années, la pénurie du carburant vient en tête. C'est un problème devenu quasiment insoluble. De longues files d'attente des véhicules s'observent toujours devant les stations-services. Les produits pétroliers se raréfient alors qu'ils constituent le gros des importations en termes de devises que le pays injecte dans ce secteur. Le gouvernement a tenté d'apporter des réponses à cette problématique, mais les stations-services restent à sec.

L'arrivée de la Regideso, un nouvel acteur dans le circuit de l'approvisionnement et de la distribution du carburant au mois d'août 2022, semblait prometteuse, mais la situation reste confuse. La Regideso est une société nationale de distribution de l'eau et de l'électricité qui n'arrive pas à satisfaire la demande croissante de ces produits et n'a pas aussi réussi à résoudre le problème de la pénurie du carburant.

Le Président de la République a expliqué via la radio anglaise BBC que le pays n'a pas de problème du carburant. Il a précisé que les entrepôts du Burundi qui sont à Dar-es-Salaam (Tanzanie) sont pleins à craquer. Ce ne sont que les importateurs qui disposent de camions qui ne veulent pas amener le carburant comme il faut.

« Si jamais un importateur amène le carburant, il le distribue uniquement dans ses propres stations-services pour attirer beaucoup de monde. Dans ce cas, comme c'est un seul "robinet" disponible, même si 100 millions de litres étaient disponibles, les files dans les stations-service deviennent inévitables », a expliqué le Président

Ndayishimiye. Pour remédier à cela, il rassure que les réflexions sont en cours autour de la mise en place d'une société publique pour régler tous ces problèmes.

La pénurie du carburant n'est pas sans conséquences sur la mobilité et le commerce où la hausse des prix devient récurrente. Les transporteurs ou les taximen fixent le prix d'une course en fonction du coût auquel ils se sont approvisionnés en carburant. Dans la plupart des cas, ils achètent un litre d'essence à plus ou moins 10 000 Fbu au marché noir. Par conséquent, la pénurie et la cherté du carburant influent sur les prix pratiqués sur le marché et sur le coût du transport en général.

Pour Faustin Ndikumana, directeur national de l'ONG locale PARCEM, le problème lié à l'approvisionnement en produits de première nécessité dont le carburant a causé la hausse des prix des produits alimentaires où le taux d'inflation a frôlé 30 %.

Quid des devises ?

La BRB a annoncé le 7 octobre 2022 la réouverture des bureaux de change. Cela plus de deux ans après leur fermeture sous prétexte de lutter contre la dépréciation du franc burundais. Cette mesure a été saluée par les économistes, car elle libéralise le marché de

change. Malgré tout, cela n'a pas suffi pour rendre accessible le billet vert dans le pays. La pénurie des devises est devenue un casse-tête pour l'économie nationale. M. Ndukumana reste pessimiste. Pour lui, le problème des devises n'a pas encore trouvé une solution durable. Même s'il y a une certaine transparence dans la gestion des devises, leur quantité reste insuffisante.

Au premier trimestre de 2023, le taux de change a battu le record où un dollar américain valait plus de 4 000 Fbu sur le marché noir. Ce qui a plongé le pays dans une crise économique sans précédent. Malheureusement, le marché noir finance jusqu'à présent 74% des importations du pays. Dans ce cas, l'inflation importée plonge davantage le pays dans le marasme économique car il dépend généralement des importations.

La dette publique fait froid dans le dos

L'encours de la dette publique s'est accru de 14,5% fin juillet 2022, se fixant à 4 763,7 milliards de Fbu contre 4 161,3 milliards de Fbu à la même période en 2021, en liaison avec l'accroissement à la fois de la dette intérieure (+11,8%) et de la dette extérieure (+22,0%). Par rapport au mois précédent, la dette publique a augmenté de 0,2% en rapport avec la diminution de la dette intérieure (-0,2%) et de la dette extérieure (-0,7%) selon le rapport de la Banque centrale.

Sur une période de 10 ans (2013-2023), la dette publique est partie de plus de 598 milliards de Fbu pour atteindre plus de 4005 milliards, soit une augmentation record de près de 570%. En plus, ce sont les banques commerciales qui financent la dette intérieure à plus de 50%. Elles avancent à l'Etat plus de 1 500 milliards de Fbu.

Dans le forum national sur le développement du Burundi tenu du 18 au 19 novembre 2021, les experts se sont inquiétés sur l'augmentation de la dette publique depuis 2015. Selon Dr Euphrem Niyongabo, cette dette est dominée par la dette intérieure estimée au trois quarts de la dette totale du pays. Néanmoins, cet expert s'inquiète du fait que la croissance économique n'est pas en train de suivre cette cadence.

Le secteur minier au point mort

A la mi-2021, les sociétés britanniques, chinoises et russes œuvrant dans l'exploitation des terres rares et de l'or dont Rainbow Mining Burundi (RMB),

Tanganyika Mining, se sont vues systématiquement interdites d'activité. Les conventions entre le gouvernement et ces sociétés présentaient un certain déséquilibre, ce qui a occasionné la suspension de leurs activités. Le gouvernement voulait établir des contrats gagnant-gagnant. Seules les coopératives d'exploitation aurifère artisanale ont été par après autorisées à reprendre leurs activités.

« Le gouvernement a pris des mesures pour mieux réglementer le secteur minier. Cela après avoir constaté que la richesse du sous-sol ne profitait qu'à une poignée de gens au lieu de contribuer au relèvement économique du pays », a déclaré Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi dans une émission publique le 30 décembre 2022.

Pour M. Ndikumana, on ne peut pas évaluer les recettes issues de ce secteur et la contribution de ce secteur au PIB du pays. A noter que le code minier est sur le point d'être promulgué, car il a déjà été adopté par l'Assemblée nationale.

L'électricité, un casse-tête

Les coupures répétitives de l'électricité sont devenues monnaie courante. Elles affectent les activités génératrices de revenus et les industriels ne sont pas épargnés. A part le déficit énergétique, la vétusté du réseau électrique pose un réel problème.

Dans certains quartiers, les ménages se sont habitués aux coupures intempestives du courant électrique. Les personnes vivant de petits métiers comme la soudure, le commerce du lait ou les propriétaires des salons de coiffure et des secrétariats publics voient souvent leurs activités perturbées. Parfois, les coupures d'électricité s'étendent sur de longues heures.

Même son de cloche chez les industriels qui indiquent que l'insuffisance de l'électricité plombe leurs activités. Dans certaines entreprises, l'électricité fournie par la Regideso est insuffisante pour faire tourner les machines. Elles doivent faire recours aux groupes électrogènes malgré la pénurie récurrente du carburant.

Par Gilbert Nkurunziza, journal Burundi Eco



La pénurie du carburant est l'un des problèmes qui ont marqué ces trois dernières années. Des files indiennes des véhicules dans les stations-service sont devenues monnaie courante.

Suite de la p. 7



Le Président Evariste Ndayishimiye entouré de certains jeunes participants à la seconde édition de Youth Impulse 2022.

La jeunesse au cœur de l'agenda présidentiel

Président pro-jeune dans les paroles et les actes, le bilan du Président Evariste Ndayishimiye est jugé comme positif par plusieurs observateurs. Avis partagé par Rémy Havyarimana, qui salue des initiatives encourageantes même s'il persiste des défis de taille.

Dans un pays où 70% de la population burundaise a moins de 35 ans, ceux dont l'âge compris entre 14 et 35 ans représentent plus de 50%, où 93% des jeunes diplômés passent plus de 5 ans avant de trouver le premier emploi alors que les jeunes chômeurs sont trois fois supérieurs à ceux qui ont un emploi, il était donc impératif de repenser le modèle d'employabilité et d'autonomisation des jeunes.

Le Président Evariste Ndayishimiye a compris cette urgence. Le 31 août 2021, devant près de dix mille jeunes entrepreneurs issus de tous les milieux socioprofessionnels de la capitale économique Bujumbura, il a exhorté les jeunes à contribuer concrètement au développement socio-économique du Burundi.

Pour parvenir rapidement aux résultats concrets, il appellera, lors de cette rencontre, les jeunes à se regrouper en coopératives ou en associations et à investir prioritairement dans la transformation et l'exportation des produits agro-pastoraux, un des secteurs porteurs de croissance.

Promotion économique et politique des jeunes

Mais tout cela demande des fonds, un capital pas toujours à la portée de ces jeunes. A cet effet, le Président Ndayishimiye mettra en place le PAEEJ, Programme d'Autonomisation Économique et d'Emplois des Jeunes. Lancée en avril 2021, cette institution a été dotée d'un capital de départ de 48 milliards Fbu. Objectif : centraliser tout soutien à l'entrepreneuriat

des jeunes au Burundi, financer au moins un projet ou une entreprise des jeunes sur chacune des 2.911 collines du pays, accompagner les jeunes scolarisés ou pas sur le marché de l'emploi et les intégrer dans le circuit formel de production économique, etc. Et dans l'exercice budgétaire 2023-2026 récemment adopté par le Parlement, 32 milliards ont été alloués au PAEEJ.

Côté politique, les jeunes n'ont pas été mis sur la touche ces trois dernières années. Et pour cause, depuis 2020, des centaines de jeunes ont été placés par décret présidentiel ou recrutement dans les nombreuses entreprises paraétatiques (Obuha, ARB, Regideso, ISABU, ARCT, etc).

Des initiatives encourageantes et du pain sur la planche

Pour Rémy Havyarimana, coordinateur national de la "Maison Lueur d'espoir", une organisation burundaise dont l'objectif est de favoriser le dialogue face aux problèmes, le bilan du numéro est plus que satisfaisant concernant la promotion de l'autonomisation des jeunes.

Quelle est votre appréciation par rapport au bilan de la mise en œuvre de la politique de l'autonomisation des jeunes au Burundi ?

Le Président de la République a pris le taureau par les cornes pour redresser le pays sur la voie du développement. Les initiatives sont très encourageantes si l'on se tient compte des objectifs visés et sur combien les jeunes, qui représentent la majorité de la population burundaise, en bénéficieront. Nous reconnaissons que ce qui est entré d'être fait est une première dans l'histoire du pays et est très bénéfique pour l'essor de notre économie.

L'exemple de la mise en place du programme PAEEJ est un exemple éloquent de cette volonté de promouvoir l'autonomisation économique des jeunes. Jusqu'ici, on peut reconnaître certaines



Rémy Havyarimana : "Ce qui est entré d'être fait est une première dans l'histoire du pays et est très bénéfique pour l'essor de notre économie."

performances de ce programme qui a déjà soutenu les projets de pas mal de jeunes.

Mais il faut souligner qu'il y a encore des défis à relever. L'on doit savoir que certains jeunes, surtout des milieux ruraux, ne réussissent pas à accéder à des crédits faute de formation ou d'accompagnement. Egalement, il y a ce plafonnement des fonds que l'on doit allouer pour soutenir les initiatives des jeunes qui bloque la concrétisation des projets des jeunes. Certains crédits accordés aux jeunes entrepreneurs ne parviennent pas à couvrir les dépenses, et par conséquent, il n'y aura pas de création d'emplois.

Comment pourrait-on rectifier le tir ?

D'abord, l'on doit souligner qu'il y a la non implication des acteurs de différents secteurs. Ce qui porte atteinte au bon fonctionnement des programmes de promotion des initiatives des jeunes. Et pour renverser la vapeur, il faudrait les impliquer pour qu'ils puissent accompagner ou former les jeunes afin de bien cerner les réalités du terrain. Parce qu'ils ne suffisent pas de bien rédiger un business plan pour réussir son projet entrepreneurial. L'assistance des acteurs qui ont prospéré dans tel ou tel autre domaine est nécessaire pour challenger les défis qui se

présentent sur le terrain. Cela est hautement bénéfique pour celui par exemple qui s'engage d'entreprendre dans l'agriculture ne s'improvise pas, mais qu'il soit formé par ceux qui sont déjà opérationnels afin d'apprendre mais aussi et surtout pour que les jeunes entrepreneurs bénéficieront d'une plaidoirie de la part de leurs "formateurs" par rapport à l'accès aux fonds. Cela demande des moyens financiers consistants et le gouvernement doit s'approprier à injecter beaucoup de fonds.

Christian Bigirimana, Jimbere Magazine



Les ménages ciblés par le PROJET MERANKABANDI-CASH FOR JOBS vivent dans des conditions précaires.



Les bénéficiaires qui ont été ciblés par le Projet MERANKABANDI dans les provinces de Ruyigi et de Gitega vivent dans des conditions précaires. Ils habitent dans des maisonnettes dont l'état laisse à désirer. Ils ont du mal à se nourrir, à se vêtir et à se faire soigner. Ils se réjouissent du fait qu'ils ont été sélectionnés parmi tant de nécessiteux et s'engagent à bien fructifier les acquis du Projet pour améliorer leurs conditions de vie.



Léonidas Sindaruhuka : " La pauvreté fait que je ne parviens pas à prendre en charge ma famille."

Les ménages ciblés par le Projet MERANKABANDI dans l'optique de leur permettre de sortir de la pauvreté tirent la sonnette d'alarme du fait qu'ils vivent dans des conditions déplorables. Cela ressort de la visite effectuée par les professionnels des médias du 19 au 21 juin 2023 dans les provinces de Ruyigi et Gitega.

Parmi tant de familles indigentes, Mme Jeanine Kwizerimana âgée de 25 ans, habite la colline Kigamba de la commune et province Ruyigi. Cette famille est composée de 6 personnes dont 4 enfants et les parents. Pourtant, elle habite dans une petite maisonnette de 3 sur 4 m couverte de paille suite au manque de moyens financiers pour se construire une autre maisonnette un peu plus confortable.

Selon Kwizerimana, cette famille partage le même toit et couche sur de vieilles nattes. Le pire se fait sentir quand il pleut. Elle est exposée au changement climatique, car les eaux de pluie pénètrent à l'intérieur de la maisonnette. De surcroît, trouver de quoi manger est un casse-tête, explique Kwizerimana. « Je me réveille toujours très tôt le matin pour aller chercher quelqu'un qui peut me donner un emploi. Tantôt, je le trouve, tantôt, je ne le trouve pas », relate-t-elle.

Certains enfants souffrent de la malnutrition

Suite à cette situation, cette famille dort souvent ventre creux. Certains des enfants souffrent déjà de

maladies liées à la malnutrition. Et d'ajouter qu'ils s'absentent souvent à l'école.

Mme Consolatte Bagendane âgée de 32 ans n'y va pas par quatre chemins. Elle habite sur la colline Ngarama de la commune et province Ruyigi. Le jour de notre visite, cette femme de la communauté Batwa était en train de préparer un produit utilisé dans la poterie. Elle fait savoir qu'elle a sept enfants.

Malgré cet effectif, cette famille composée de 9 personnes habite dans une cabane construite en paille. Elle est toujours confrontée au manque de nourriture, car elle ne dispose pas de terres cultivables pour pratiquer l'agriculture. « Nous vivons difficilement grâce à la poterie, une activité qui ne nous permet pas de satisfaire nos besoins, car les pots que nous produisons s'achètent à moindre coût. A titre d'exemple, un seul pot s'achète à 200 FBu», fait remarquer Bagendane.



Suite à la pauvreté, la veuve Marie Chantal Nduwimana s'inquiète du fait qu'un de ses enfants a abandonné l'école.

Mme Jacqueline Cimpaye, âgée de 31 ans lance un cri d'alarme du fait que les conditions de vie de sa famille laissent à désirer. Le jour de notre passage chez elle à la colline Ngarama de la commune et province Ruyigi, ses enfants présentaient des maladies des yeux. Suite aux mauvaises conditions de vie auxquelles ce ménage est confronté, Cimpaye fait savoir qu'elle n'a pas de moyens pour amener ses enfants au centre de santé.

De plus, suite à une pauvreté criante à laquelle elle fait face, cette famille mange souvent une fois par jour. Elle porte des haillons et n'a qu'un lopin à exploiter. L'état de sa maison est critique et nécessite une réhabilitation.

Une des facettes de la maison de Nitunga effondrée

La famille de Mme Eliane Nitunga âgée de 20 ans habitant sur la colline Ngarama de la commune et province Ruyigi n'a pas été épargnée. Une des facettes de sa maison s'est effondrée. Néanmoins,

elle n'a pas pu la réhabiliter faute de moyens financiers. Elle confie qu'elle vit grâce à l'argent que ses voisins lui paient chaque fois qu'elle vient de cultiver leurs terres en tant qu'ouvrière agricole.

Mme Naodie Nshimirimana habitant la colline Kirangara de la commune Butaganzwa II dans la province de Ruyigi abonde dans le même sens. Sa famille croupit dans une extrême pauvreté et est confrontée au manque de nourriture. Selon elle, ce ménage a du mal à s'acheter des habits et des médicaments.

La famille de Sindaruhuka habite dans une vieille cabane couverte de paille

C'est le même calvaire pour Léonidas Sindaruhuka habitant la même colline. Sa famille habite dans une vieille cabane couverte de paille. Sindaruhuka indique que la pauvreté fait qu'il ne parvient pas à prendre en charge sa famille.

Sindaruhuka explique que le

manque de quoi se nourrir est devenu une habitude. En matière d'habillement, les membres de sa famille portent toujours des haillons. Le pire arrive quand il s'agit de se faire soigner. Si un de ses enfants tombe malade, il s'adresse à ses voisins qui lui donnent quelques médicaments. Sinon, sa famille ne vit que grâce à la bienveillance du messie.

Mme Pascaline Nshimirimana, mère d'un enfant, habitant la colline Batye de la commune Butaganzwa II dans la province de Ruyigi alerte que sa famille est menacée par la pauvreté. Selon elle, sa famille a du mal à trouver de quoi se nourrir et à se faire soigner.

C'est la même situation qui prévaut dans la famille de Mme Marie Chantal Niyonzima habitant ladite colline de la commune Butaganzwa II dans la province de Ruyigi. Suite à la pauvreté, cette veuve s'inquiète du fait qu'un de ses enfants a abandonné l'école. Elle était en 4ème année. Actuellement, cette fille aînée a été engrossée. Mme Niyonzima indique qu'elle est obligée de labourer les champs de ses voisins pour nourrir sa famille. Elle précise qu'il est rare de parvenir à manger deux fois par jour suite au manque de moyens financiers.

Certains ménages de la province de Gitega menacés par la pauvreté

La pauvreté guette aussi les ménages de la province de Gitega. Selon Mme Chantal Nduwimana habitant la colline Rusagara de la commune Makebuko en province de Gitega, elle passe des jours et des jours en cultivant dans les champs de ses voisins pour gagner le pain quotidien de ses enfants. Elle explique qu'elle manque de fertilisants pour booster la production agricole, car elle n'a aucun animal domestique qui pourrait l'aider à pratiquer l'agriculture.

Mme Domitille Nshimirimana, une veuve de 2 enfants, habitant la même colline, fait savoir que sa famille est aussi menacée par la pauvreté. Trouver de quoi se nourrir est devenu casse-tête. Sa maison est tellement vieille que les eaux de pluie pénètrent à l'intérieur du toit quand il pleut.

Mme Viola Nshimirimana affirme qu'elle est également confrontée à la pauvreté. Elle habite sur la colline Gisuru de la commune Makebuko et a trois enfants dont deux jumeaux. Selon Nshimirimana, sa famille a du mal à trouver des moyens financiers pour s'acheter de la nourriture, des vêtements et des médicaments.

Ces vulnérables se réjouissent du fait qu'ils ont été ciblés par le Projet MERANKABANDI. Ils s'attendent à ce que leur niveau de vie soit amélioré. Pour gagner le pari, ils font savoir qu'ils vont pratiquer l'agriculture et l'élevage. Et d'ajouter le petit commerce.

Notons que le Projet MERANKABANDI est un projet du gouvernement du Burundi financé par l'Association Internationale pour le Développement/Groupe de la Banque Mondiale à hauteur de 150 millions USD. 145 000 ménages bénéficieront des interventions du Projet.



La famille de Mme Jeanine Kwizeriman habite dans une petite maisonnette de 3 sur 4 m couverte de paille suite au manque de moyens financiers pour se construire une autre maisonnette un peu plus confortable.